

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 4

Artikel: Les malades autrefois
Autor: Neiret, Jean-Baptiste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER

PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les malades autrefois.

La génération actuelle, si favorisée en fait de soins médicaux, et qui possède dans tous les centres quelque peu populeux des médecins capables et expérimentés, qui a facilité d'envoyer ses malades pauvres dans des hôpitaux bien dirigés et convenablement installés, ne peut guère se figurer ce qui existait dans ce domaine à la fin du siècle dernier et même au commencement de celui-ci.

Dans nos campagnes presque complètement privées de médecins et de pharmacies, on voyait nombre de pauvres gens souffrir pendant de longues années de cruelles maladies — dont bon nombre étaient cependant curables — et mourir sans avoir reçu le moindre conseil, le moindre secours des hommes de l'art. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la touchante lettre qui suit, adressée au *Journal de Lausanne*, publiée au siècle dernier par le professeur Lantérien :

Aux Auteurs du Journal.

Villards-Ste-Croix, 27 Mai 1791.

Messieurs,

Vous ne vous êtes point refusés à publier, dans le Journal que vous rédigez, les lettres de divers particuliers qui y sollicitaient le secours de personnes éclairées sur les moyens de se délivrer des maux dont ils étaient atteints, et quelques-uns d'entre eux ont obtenu, par cette voie, le soulagement ou la guérison qu'ils n'avaient encore pu se procurer. Pourrais-je me flatter, Messieurs, que vous m'accordassiez la même grâce qu'à ces particuliers, en m'ouvrant l'accès de votre Feuille, pour y exposer la situation douloureuse de ma femme, épouse digne de toute mon estime, à laquelle je suis tendrement attaché, et dont les souffrances continues ne cessent de m'affliger et de me déchirer le cœur ?

Elle a cinquante-deux ans : il y en a environ deux qu'elle fut frappée, du côté droit, d'une apoplexie, accompagnée de paralysie. On fut prompt à lui administrer les remèdes les plus efficaces que l'art prescrive dans pareil cas, et qui l'ont heureusement rendue aux vœux les plus ardents de mon cœur ; mais il lui survient souvent depuis lors des menaces de semblables attaques qui, malgré qu'elles soient légères, ne laissent pas de me donner les plus vives et les plus justes alarmes. Cette situation, qui lui présente sans cesse le tombeau entr'ouvert pour la recevoir, déjà très pénible et très cruelle, l'est encore davantage par une des suites de son funeste accident ; son pied droit est resté comme engourdi, comme privé de vie, sans rougeur, sans enflure, sans aucun indice extérieur du dépérissement dans lequel il est tombé. Lorsqu'elle en veut faire usage, il ne semble reprendre de la vie que pour lui faire ressentir de poignantes douleurs ; il reste toujours sans force ; à peine elle peut s'appuyer légèrement dessus. En vain a-t-elle consulté plusieurs personnes très instruites dans l'art de guérir ; jusqu'à ce moment aucun remède n'a apporté d'amendement à son état ; et même tout fait craindre qu'il n'empire. Peut-

être est-il quelqu'un qui s'est trouvé dans le même cas qu'elle, et qui a eu le bonheur d'en sortir par quelque remède dont il pourrait donner la recette. Peut-être encore est-il quelque particulier, et surtout quelque Médecin ou Chirurgien, des lumières duquel nos circonstances nous ont tenu éloignés, et qui pourrait et voudrait bien nous indiquer le remède après lequel nous soupirons depuis si longtemps. S'il s'en trouve parmi vos Lecteurs, Messieurs, nous les supplions au nom de l'humanité, ma femme, moi, et toute notre famille, de nous tendre leur précieux secours ; et leur offrons, pour une récompense, digne de celui qui s'empresse à faire une bonne action, la douce jouissance d'avoir rendu à ses occupations, par conséquent presque à la vie, une femme estimable et laborieuse ; nous leur offrons la reconnaissance la plus vive et la mieux sentie, les sentiments de joie et de bonheur dont nos cœurs seront pénétrés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

JEAN-BAPTISTE NEIRET, régent.

Les bonbons.

A l'heure qu'il est, la nouvelle année marche d'un pas tranquille, comme si rien ne s'était passé ; et à peine songeons-nous qu'elle cherchait, il y a quelques jours seulement, parée de sa robe neuve, à faire tomber sur nous une pluie d'espérances. Nous sommes rentrés dans notre train habituel, et grâce à notre humeur par trop morose, nous nous préoccupons déjà de la ronde des feuilles mortes que nous dansera l'automne, au lieu de nous réjouir de respirer l'air embaumé du printemps.

Pourtant, aujourd'hui, je retourne en arrière, non pas pour évoquer des pensées tristes, mais pour chercher à me rendre compte des montagnes de bonnes choses que le Nouvel-an a fait fabriquer et détruire !

Bonbons, gourmandises de toutes sortes, voilà un sujet capable d'occuper notre esprit avec quelque douceur ; aussi m'y voilà lancé, et je songe non seulement à ce qui s'est mangé au Nouvel-an dernier, à ce qui se mangera encore pendant l'année, mais à ce qui s'est consommé, dans le passé, de mets exquis.

Car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des palais délicats ; il paraît, au contraire, que deux cents ans déjà avant notre ère, bonbons, dragées et caramels faisaient les délices de pas mal de monde.

Les familles patriciennes de Rome avaient l'habitude de distribuer des *dragati* aux naissances et aux mariages des leurs. En 1230, époque où la canne à sucre fut apportée d'Orient en Sicile, les bonbons commencèrent à se fabriquer ; leur véritable patrie fut longtemps la ville de Palerme, qui s'acquit, avec ses bonbons et ses dragées, une douce renommée. Ce qui se consomma de sucreries dans le beau pays d'Italie est inimaginable ! C'était une fièvre de bonnes choses où la gourmandise eut toujours la victoire sur les indigentions et les migraines, car la mode, qui a tou-

jours été puissante, consistait alors à manger des bonbons.

Une fois que cette mode eut pénétré en France, ce fut pis encore. Les plus grands personnages adoraient les douceurs, et il paraît que Henri IV fut une vraie confiserie ambulante : ses poches étaient toujours bourrées de bonbons exquis qu'il offrait aux dames de la cour.

Plus tard, on inventa de magnifiques et coquettes bonbonnières que les dames tenaient dans leurs blanches mains et dont elles se servaient en guise d'éventail, à l'occasion.

Au commencement de ce siècle, d'habiles confiseurs se mirent à donner leurs bonbons toutes les nuances, toutes les formes, tous les goûts, tous les parfums connus. Rien n'était impossible à ces artistes, et ils vous fabriquaient des bouquets de violettes, des touffes de roses, des bottes de légumes aussi facilement que des insectes et des quadrupèdes.

De nos jours, l'article va encore en se perfectionnant ; il ne suffit plus au confiseur d'imiter les plantes et les animaux, mais il emploie ses doux matériaux à la construction de montagnes escarpées, de tours et de monuments qui ornent parfaitement les tables des grands festins.

Si les Romains ont imaginé les *dragati*, si les générations, les unes après les autres, ont aimé et consommé des quantités incroyables de choses exquises, il est certain que pour cela nous marchons bien sur les traces de nos prédecesseurs. C'est toujours avec plaisir que nous tâtonnons de quelque nouvelle pièce délicate, dont le goût nous plaît ; mais laissons maintenant de côté les grandes personnes qui, généralement, n'aiment pas à avouer leurs faiblesses, et ne parlons que des enfants.

S'en donnent-ils, lorsque l'occasion se présente pour eux de manger des bonbons ! Ils en consommeraient à se rendre malades si leurs parents, qui ont été petits aussi, et qui se souviennent peut-être que la confiserie, toute bonne qu'elle est, peut faire passer de mauvais moments à ceux qui y touchent de trop près.

Pour mon compte, je me souviens parfaitement de l'expérience que j'en fis étant un écolier déjà grandelet. J'avais reçu de ma marraine une magnifique boîte contenant une petite armée en sucre. Il y avait un char d'ambulance, huit simples soldats, quatre officiers, dont deux à cheval, et une sentinelle plantée dans sa guérison.

Un jour, le char d'ambulance fut victime d'un accident auquel le carrossier ne pouvait rien. Après quelques réflexions, il me sembla que puisque le char était hors de service, autant valait le manger, ce qui fut bientôt fait. Je lui trouvai un goût délicieux, et comme les soldats étaient faits de la même étoffe, ils prirent bientôt le même chemin.

Un peu de réflexion devint alors nécessaire : puisqu'il n'y avait plus de soldats, à quoi allaient servir les supérieurs ? à rien, assurément, et le plus court était de m'en débarrasser bien vite, car les officiers, ça coûte au pays